

**LSAP**

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 11 février 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 11 février 2025, poser une question orale à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet de l'introduction de la mise en danger délibérée d'autrui.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Dan Biancalana  
Député